

EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE 15^e séance du mardi 7 mars 2017

Présidence de M. Valentin Christe, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M^{me} Léonore Porchet : « Lausanne, chef-lieu de la bande dessinée » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi sept mars deux mil dix-sept.

Le président :

Le secrétaire :